

# Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada - série FNB

FCLC

8 NOVEMBRE 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série FNB (le « FNB » ou la « série FNB ») du Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada (le « Fonds ») dont vous devriez prendre connaissance. Vous trouverez plus de détails sur la série FNB dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Fidelity Investments Canada s.r.i. (« Fidelity ») au 1 800 263-4077 ou à l'adresse [sc.francais@fidelity.ca](mailto:sc.francais@fidelity.ca), ou visitez le [fidelity.ca](http://fidelity.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.**

## ■ BREF APERÇU

DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE	19 mai 2023	GESTIONNAIRE DU FONDS	Fidelity Investments Canada s.r.i.
VALEUR TOTALE AU 30 SEPTEMBRE 2024	8,467 milliards \$	GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE	Fidelity Investments Canada s.r.i.
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	1,11 %	DISTRIBUTIONS	Annuelles, de la mi-décembre à la fin décembre

## ■ INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 mois se terminant le 30 septembre 2024)

SYMBOLE BOURSIER	FCLC	VOLUME QUOTIDIEN MOYEN	38 077 parts
BOURSE	Cboe CA	NOMBRE DE JOURS DE NÉGOCIATION	250 sur 251 jours de bourse
MONNAIE	Dollar canadien		

## ■ INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 mois se terminant le 30 septembre 2024)

COURS DU MARCHÉ	9,74 \$ - 11,75 \$
VALEUR LIQUIDATIVE	9,79 \$ - 11,72 \$
ÉCART ACHETEUR-VENDEUR MOYEN	0,46 %

Pour obtenir des renseignements à jour visant les rubriques Bref aperçu, Information sur les opérations et Information sur l'établissement du prix, visitez le [fidelity.ca](http://fidelity.ca).

## ■ DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et étrangères à grande capitalisation. Il peut investir jusqu'à 49 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 30 septembre 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

### DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2024)

1	BCE	5,22 %
2	Metro	4,75 %
3	Rogers Communications	4,68 %
4	Imperial Brands	4,67 %
5	British American Tobacco	4,13 %
6	Alimentation Couche-Tard	3,97 %
7	Emera	3,71 %
8	Trésorerie et placements à court terme	3,23 %
9	JD.com	2,76 %
10	Empire	2,59 %
<b>Pourcentage total des 10 principaux placements</b>		<b>39,71 %</b>
<b>Nombre total de placements</b>		<b>69</b>

### RÉPARTITION DES PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2024)

PAR SECTEUR	%	PAR PAYS (COMPREND LA TRÉSORERIE)	%
Produits de première nécessité	31,58 %	Canada	50,32 %
Services de communication	11,76 %	États-Unis	25,27 %
Technologie de l'information	10,53 %	Royaume-Uni	13,65 %
Soins de santé	8,49 %	Chine	3,86 %
Services collectifs	8,35 %	Suisse	1,45 %
Produits financiers	7,83 %	Autres placements et actifs nets	5,45 %
Matériaux	6,95 %		
Consommation discrétionnaire	4,75 %		
Industrie	2,18 %		
Énergie	2,04 %		
Autres placements et actifs nets	5,54 %		

## APERÇU DU FNB

Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada - série FNB  
FCLC



### ■ QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

#### NIVEAU DE RISQUE

Fidelity estime que la volatilité de ce Fonds est **MOYEN**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

#### AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### ■ QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du Fonds, calculé en fonction de la valeur liquidative du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série FNB est nouvelle.

#### RENDEMENTS ANNUELS

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série FNB est en activité depuis moins d'une année civile.

#### MEILLEUR ET PIRE RENDEMENTS SUR 3 MOIS

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de série FNB du Fonds sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série FNB est en activité depuis moins d'une année civile.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne qui aurait investi 1000 \$ dans des parts du FNB à la date de sa création aurait accumulé 1 190 \$. Cela représente un rendement annuel composé de 13,6 %.

### ■ NÉGOCIATION DES PARTS DE FNB

Les parts de série FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de série FNB :

#### ÉTABLISSEMENT DU PRIX

Les parts de série FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

#### Cours du marché

- Les parts de série FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du Fonds peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts de série FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de série FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».
- En général, plus cet écart est petit, plus les parts de série FNB sont liquides. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

#### Valeur liquidative

- Les parts de série FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements d'un fonds à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

#### ORDRES

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

#### MOMENT DE L'OPÉRATION

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

## APERÇU DU FNB

Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada - série FNB  
FCLC



### ■ À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

#### Aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme
- souhaitent obtenir une exposition à des titres de capitaux propres canadiens et étrangers
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres

Le FNB n'est pas un placement approprié si vous avez un horizon de placement à court terme.

### ■ COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FNB du Fonds. Les frais et les charges, y compris les commissions, peuvent varier entre les séries d'un fonds et entre les fonds.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

#### 1 COURTAGES

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de série FNB du Fonds. Les commissions peuvent varier selon les cabinets de courtage. Certains peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un investissement minimal.

#### 2 FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série.

Au 30 juin 2024, les frais associés à la série FNB représentaient 1,26 % de sa valeur, ce qui équivaut à 12,60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	TAUX ANNUEL (EN TANT QUE % DE LA VALEUR DE LA SÉRIE FNB)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b>	<b>1,11 %</b>
Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation de la série FNB. Fidelity a renoncé à certains frais liés à la série FNB. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b>	<b>0,15 %</b>
Il s'agit des frais d'opérations de la série FNB.	
<b>Frais du FNB</b>	<b>1,26 %</b>

#### COMMISSION DE SUIVI

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de série FNB du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Les parts de série FNB du Fonds ne facturent pas de commission de suivi.

### ■ ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### ■ UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

### ■ RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Fidelity ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du Fonds.

Fidelity Investments Canada s.r.i.	TÉLÉPHONE :	416 307-5200
483 Bay Street, North Tower Suite 300	SANS FRAIS :	1 800 263-4077
Toronto (Ontario) M5G 2N7	COURRIEL :	sc.francais@fidelity.ca
	SITE WEB :	fidelity.ca